



VILLE DE BISCHWILLER - 67240 -

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022

Le 19 septembre 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville de Bischwiller, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des séances de la Mairie de Bischwiller, sous la présidence de M. NETZER Jean-Lucien.

Étaient présents :

Unis pour Bischwiller :

M. NETZER Jean-Lucien, Mme MULLER Michèle, M. MERTZ Patrick, M. DATIN Jean-Pierre, Mme RECOLIN Sabine, M. VAN CAEMERBEKE Maxime, Mme MAIRE Palmyre, M. BEYROUTHY Gabriel, Mme VOGT Sophia, Mme DARDANT Emmanuelle, M. NOTH Guillaume, Mme SCHERDING Marie-Christine, M. WIRTH Patrick, Mme BALTALI Cemile, Mme BAYE Valérie, M. BERNHARD Joseph, Mme CHRIST Cathia, Mme DJEBLI Hajar, M. MISCHLER Christian, Mme PHILIPPS Marie-Claude, M. SONNTAG Thierry.

Transition et solidarité pour Bischwiller :

Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, M. ANZIANO Jonathan.

Excusé(s) sans pouvoir :

M. JAEGER Jean-Luc (Unis pour Bischwiller).
Mme OZASLAN Safiye (Unis pour Bischwiller).
M. SCHWEBEL Loïc (Unis pour Bischwiller).

Absent(s) :

Mme GROSSHOLTZ Valérie (Unis pour Bischwiller).

Excusé(s) représenté(s) :

Mme KIENTZ Cathy, Adjointe au Maire (Unis pour Bischwiller), pouvoir à M. MERTZ Patrick, Adjoint au Maire (Unis pour Bischwiller).
M. DAMBACHER Denis, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme SCHERDING Marie-Christine, Conseillère municipale déléguée (Unis pour Bischwiller).
M. KAHHALI Yves, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à M. NETZER Jean-Lucien, Maire (Unis pour Bischwiller).
Mme MOERCKEL Ruth, Conseillère municipale (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme MAIRE Palmyre, Adjointe au Maire (Unis pour Bischwiller).
M. TEKERLEK Hassan, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme BALTALI Cemile, Conseillère municipale (Unis pour Bischwiller).
M. WEISS Gilles, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme CHRIST Cathia, Conseillère municipale (Unis pour Bischwiller).

Point n° 12 :

CESSION DE TERRAIN RUE DES FILEURS (CONSORTS MUTLU, SECTION 22 N° 88)

Rapporteur : M. MERTZ Patrick, Adjoint au Maire.

Les consorts MUTLU ont donné leur accord pour acquérir le terrain situé rue des Fileurs et cadastré en

section 22 parcelle n° 88 d'une superficie de 13 m². Cette parcelle est située en zone UA1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'une régularisation foncière. En effet, la famille MUTLU occupait le terrain communal depuis plusieurs années ; une construction privée a même été édifiée sur ce terrain.

Un accord a été trouvé sur un prix d'acquisition à 520 € HT (correspondant à l'avis du service du domaine), hors frais de notaire, pour la totalité de la parcelle.

Le Conseil Municipal est appelé à :

Vu l'avis favorable de la commission des finances et des travaux du 8 septembre 2022,

- DONNER SON ACCORD pour la cession du terrain cadastré en section 22 n° 88 d'une superficie de 0,13 are aux consorts MUTLU au prix de 520 € HT pour la totalité de la parcelle,
- AUTORISER le Maire, et respectivement le 1^{er} Adjoint, à signer l'acte correspondant,
- LE CHARGER de toutes les formalités nécessaires.

Ce projet entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le présent rapport selon le vote suivant :

Pour :

À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET DES REPRÉSENTÉS.

Extrait certifié conforme et exécutoire,

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Jean-Lucien NETZER

Hajar DJEBLI

Date de publication : 23/09/2022